





DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE



Présentation de la structure	
a) La structure	1
b) Localisation de la Tour Du Pin	1
c) Locaux	1
d) Public visé	1
Objectifs éducatifs de l'organisateur	2
Les Objectifs Pédagogiques	
* Les objectifs généraux	2
* Les objectifs opérationnels	2
Le fonctionnement de l'accueil de loisirs	
a) Les moyens humains	3
b) Le rôle de chacun	3
c) La journée-type	4
d) Animations, temps libre	5
e) Les règles de vie	5
Quelques règles à respecter	
Les activités accessoires (les camps)	
Les programmes prévisionnels	
Conclusion	7

1) Présentation de la structure

a.La structure

Le centre de loisirs et l'accueil jeunes Saint-Bruno sont gérés par l'OGEC Saint-Hugues en Dauphiné. Ce sont des activités associées au collège SAINT BRUNO. L'Accueil est ouvert 3 semaines lors des vacances d'été et chaque première semaine des vacances scolaires (octobre, février et avril) du lundi au vendredi.

Le collège SAINT BRUNO est un établissement d'enseignement secondaire catholique se situant à la Tour du Pin. Les inscriptions se font pour 3 jours minimum. Des activités accessoires (activités accessoires) sont proposées en période estivale, sous la responsabilité de l'équipe de direction.

b.La Tour Du Pin

Cette ville d'environ 7000 habitants est une ville du sud-est de la France située en plein cœur des Vals du Dauphiné, dans le département de l'Isère, en région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle se trouve à 50km de Lyon, 60km de Grenoble et 40km de Chambéry.

c. Locaux

La structure a une capacité d'accueil de 80 enfants ou jeunes de 6 à 15 ans. L'accueil de ce public se fait dans l'enceinte du collège dans les salles d'études ou dans les salles de classes du bâtiment Louis Gros.

Une salle est plutôt réservée aux primaires et une autre est plutôt réservée aux collégiens, mais tout le monde peut circuler librement dans les salles en fonction de ses envies ou besoins.

Nous avons à disposition une autre salle pour déposer les vêtements et/ou les sacs prévus pour les différentes sorties.

Nous pouvons également bénéficier de

l'amphithéâtre, du terrain de handball, du terrain de basket et de l'ensemble du matériel pédagogique de l'établissement pour la pratique du sport.

Avec l'accord de la mairie, nous avons accès au stade (rugby, foot...), à la halle des sports et aux terrains de tennis de la ville.



Le restaurant scolaire fonctionne également les jours d'ouverture du centre. Les sanitaires situés au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent dans l'enceinte de l'établissement.

d. Public visé

Les enfants et les jeunes accueillis ont entre 6 et 15 ans.

L'ensemble du public inscrit au centre de loisirs est issu en majorité de la ville de la Tour du Pin ou des villages de proximité.

2) Objectifs éducatifs de l'organisateur

- Permettre à l'enfant ou au jeune de grandir
 - Autonomie
 - Responsabilités
 - Prises d'initiatives
- Favoriser l'ouverture d'esprit
 - Éveil de l'enfant et du jeune
 - Acceptation des différences de chacun
 - Esprit critique
- Renforcer le lien social
 - Égalité, laïcité
 - Respect des autres
 - Échange, partage



3) Objectifs Pédagogiques :

* Les objectifs généraux

- Développer la citoyenneté chez les enfants et les jeunes en leur permettant de devenir acteurs de leur séjour et de s'épanouir dans la vie du centre.
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes dans les activités de la vie quotidienne, en permettent l'insertion de tous.
- Accroitre l'autonomie et la participation des enfants et des jeunes lors de la vie en collectivité.
- Développer l'imaginaire et les capacités motrices des enfants et des jeunes dans les différentes activités et animations.

* Les objectifs opérationnels

Impliquer l'enfant et le jeune dans la vie du centre.

Laisser les enfants et les jeunes choisir leurs activités en élaborant un éventail de propositions, en mettant à leur disposition des ateliers libres.

Impliquer le jeune dans le programme de la semaine.

Mettre en place une boite à idées pour recueillir leurs idées et faire un bilan quotidien, ludique.

Intégrer l'enfant et le jeune au sein du groupe.

Négocier et établir des règles de vie avec le groupe en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, à la tolérance, l'acceptation de la différence, à la coopération et l'entraide.

Instaurer un climat de confiance en étant présent, à l'écoute de chacun et en restant disponible.

Veiller à la bonne intégration des nouveaux.

Mettre en place des forums de discussion.

Amener l'enfant et le jeune à gérer seul ses activités et sa vie quotidienne.

En le laissant circuler et réaliser seul ses ateliers, avec la présence de l'adulte.

En le sollicitant à réaliser seul des actions de tous les jours, des projets.

En proposant un aménagement de l'espace et un matériel adapté.

Organiser des rencontres, partages et échanges autour du jeu.

<u>Proposer des activités V.O.D. (Variées, Originales, Diversifiées) sportives, artistiques, culturelles.</u>

Organiser des évènements, journées à thèmes, sorties, à l'extérieur du centre.

4) Le fonctionnement

a. Les moyens humains

Tenant compte de la réglementation jeunesse et sports, l'équipe pédagogique est constituée d'une directrice Mme Couturier-Voileau Sylvie (BPJEPS Loisirs Tout Public, PSC1, Permis de conduire) et d'une directrice administrative Mme Asensio Déborah. Cette équipe de direction est complétée par d'autres animateurs (Stagiaires et/ou titulaires BAFA) selon la législation en vigueur et en fonction des besoins, qui dépendent du nombre d'inscrits au centre, en activités accessoires, ou qui évoluent selon le programme.

Le personnel du restaurant scolaire et des employés du service entretien sont également présents pour le bon fonctionnement de l'ALSH.

b. Le rôle de chacun

L'équipe de direction

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, morale, physique et matérielle.
- Est garante du respect de la législation en vigueur.
- Met en place les 4 C (Complémentarité, cohérence, concertation, cohésion), pour favoriser un travail en équipe harmonique.
- Suit la formation et l'évaluation des stagiaires et des animateurs.
- Maintient le dialogue avec les différents partenaires et rend compte au comité de direction.
- Assure l'administration du centre (présence des enfants, des animateurs).
- Assure le suivi sanitaire.
- Est garante de la bonne gestion des locaux et du matériel.

L'animateur

- Est Ponctuel.
- Respecte le projet pédagogique
- Est responsable de la sécurité des enfants : affective, morale, physique et matérielle.
- Est à l'écoute des enfants et des jeunes, reste motivé et motivant.
- Est capable de s'intégrer à un groupe, sait travailler en équipe et s'adapte.
- Prend des initiatives.
- Prépare, anime et évalue ses activités.
- Est respectueux de la législation, des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.

Les enfants et les jeunes

- Sont respectueux des locaux, du matériel et de toutes les personnes présentes au sein des différentes structures.
- (30)
- Sont à l'écoute de l'équipe d'animation.
- S'épanouissent : chaque matin les animateurs présentent la journée, les différents temps forts, afin que les enfants et les jeunes se sentent accueillis et aient des repères pour la journée.
- Sont acteurs de leurs journées. Deux voire trois activités leur sont proposées le matin et l'après-midi, afin qu'ils puissent choisir et que chacun puisse trouver une activité qui lui convienne.

Les évaluations

Pour les animateurs

Les animateurs évaluent leurs journées lors de chaque activité, lors de réunions hebdomadaires, lors des temps d'échanges avec les jeunes, lors des temps d'accueil avec les familles.

Pour les jeunes

Les jeunes évaluent leur journée lors des moments d'échange le soir avant le goûter, où un temps de bilan est mis en place. Des méthodes différentes, ludiques sont proposées. Chacun exprime son ressenti de la journée et peut proposer des activités, des sorties, ...

Pour les parents

L'évaluation se fait par l'intermédiaire de la communication avec les animateurs et l'équipe de direction lors des temps d'accueil.

c. La journée-type

8H00/9H30: Accueil des animateurs, mise en place des ateliers.

Arrivée échelonnée des enfants et des jeunes et accueil personnalisé. 9H30/9h45 : Présentation aux enfants et aux jeunes du déroulement de la journée et des différentes activités. Formation des groupes.

9h45/11H45: Activités

11H45/12H00: Rangement des activités

12H00/13H00: Repas

13H00/14H30 : Temps calme

14H30/16H30 : Activités 16H30/16H45: Goûter



L'accueil du matin:

L'accueil se fait entre 8h00 et 9h30, dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de trouver sa place dans le groupe. L'accueil se fait dans deux salles, situées dans l'enceinte du collège. L'équipe d'animation prend en charge les enfants et les jeunes dès leur arrivée.

Ils peuvent rester dans une des 2 salles, pour faire des activités calmes de leur choix, encadrées par des animateurs, ou bien ils peuvent aller dans la cour pour faire des jeux extérieurs, sous la surveillance d'autres animateurs, en attendant l'arrivée des autres enfants et jeunes.

Le temps de repas :

La restauration s'effectue dans le restaurant scolaire du collège. Les repas sont faits sur place par la société de restauration Sodexo. C'est un self donc chaque enfant se sert tout seul.

Les enfants et les jeunes ont le choix entre plusieurs entrées, deux plats chauds, plusieurs laitages et desserts. Ensuite ils s'assoient où ils le souhaitent.

Les animateurs veillent au respect des règles de vie quotidienne. Les enfants qui se sont servis en premier et qui ont fini avant les autres, doivent attendre que tout le monde ait terminé son repas et l'autorisation d'un animateur pour aller débarrasser leur plateau.

Un animateur sortira en premier afin de réceptionner les enfants qui sortent.

L'accueil du soir :

De 17h00 à 18h00, les enfants ont accès à plusieurs activités libres, toujours encadrées par les animateurs, en attendant que l'on vienne les chercher.

Les parents viennent auprès de l'équipe de direction ou d'un animateur référent pour signaler qu'ils veulent récupérer leur enfant, même pour ceux qui jouent à l'extérieur.

Une attention particulière est demandée aux animateurs, le matin à l'accueil et le soir au départ, afin d'échanger avec les parents et de répondre aux différentes questions posés (déroulement de la journée, état de fatigue de chacun des enfants, du comportement de l'enfant ou du jeune durant la journée, participation aux activités du jour, etc...).

L'équipe d'animation reste attentive à ce que les enfants qui partent rangent le matériel dont ils se sont servi.

Lorsque tous les enfants sont partis, l'équipe d'animation range les salles (matériel et mobilier) et effectue les vérifications d'usage (fermeture des fenêtres, des portes, des portails des bâtiments).

d. Animations, temps libres

Les animations :

Elles se veulent attractives et complémentaires du système scolaire.

V.O.D : Variées, originales et diversifiées.

Les activités sont toutes en cohérence avec le thème de la semaine.

Elles ont pour but de permettre aux jeunes de découvrir leurs différentes capacités, d'essayer, de s'essayer, d'évoluer dans leurs apprentissages, d'intégrer des règles, de respecter leur environnement, de se faire plaisir...

Plusieurs activités sont prévues et les jeunes se positionneront selon leurs envies et leurs besoins :

- Activités manuelles
- Activités sportives
- Activités ludiques
- Activités culinaires
- Activités artistiques

Les temps libres :

Les temps libres sont répartis dans la journée de la manière suivante :

- Temps d'accueil de 8h00 à 9h30
- Temps calme (après le repas) de 13h00 à 14h30
- Temps d'accueil de 17h00 à 18h00

Une salle est plutôt réservée aux collégiens.

Les jeunes ont accès à différentes activités (jeux de société, activités manuelles, lecture, activités sportives...) sous la **surveillance active** de l'équipe d'animation.

e.Les règles de vie

Un règlement intérieur est établi et doit être accepté et respecté par tous les parents et les jeunes. Les parents prennent connaissance de ce règlement avant de le signer et de le rendre à la directrice, avec le dossier d'inscription.



Ce règlement intérieur est accompagné d'un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, jeunes, animateurs, familles). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté.

Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées avec les jeunes et les animateurs en sont les garants.

Le respect reste le maître mot dans la vie quotidienne du centre mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Quelques règles à respecter par les animateurs :

- Les horaires, le travail des autres, les objectifs pédagogiques sont fondamentaux.
- Les divergences entre animateurs, s'il y a, se font en privé.
- Les communications personnelles pendant le temps de travail sont interdites.
- La tenue doit être correcte et adaptée.
- Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.
- Il est interdit de fumer, de boire ou de consommer des substances illicites dans le cadre de l'accueil de loisirs, sous peine de renvoi immédiat.

5) Les activités accessoires

Pendant le mois de juillet, des camps sont proposés : ces activités avec hébergement sont prévues et organisées à partir de notre projet d'accueil. Ces activités concernent donc les mêmes mineurs dans le cadre du même projet éducatif. Elles permettent à l'équipe d'encadrement d'enrichir et de compléter les objectifs du projet pédagogique de l'accueil de loisirs Saint Bruno. Dans notre cas, elles contribuent à proposer aux enfants et aux jeunes, une expérience de vie en collectivité, avec hébergement, elles permettent le

développement de leur autonomie à une autre échelle, et offrent un panel d'activités différent de celui proposé au centre de loisirs.

Ces activités accessoires ne correspondent pas à des projets indépendants de l'accueil principal, ainsi les thèmes des camps cent les mêmes que coux des

Ces activités accessoires ne correspondent pas à des projets indépendants de l'accueil principal, ainsi les thèmes des camps sont les mêmes que ceux des semaines du centre.

- Effectif et durée :
 - 2 camps sont proposés
 - durée de 4 nuits
 - dans des locaux déclarés Jeunesse et sports
 - à une distance limitée à 1h30 de transport, afin de permettre à la directrice d'accéder facilement à l'activité accessoire.
- Qualification directeur : Nomination d'une animatrice qualifiée comme responsable
- Qualification animateurs et encadrement :
 - Équipe composée d'au moins 2 personnes (même si l'effectif est réduit)
 choisies dans l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs et déclarées sur la fiche complémentaire, afin de permettre les contrôles d'honorabilité
- Taux d'encadrement et qualification des encadrants identique à celle exigée en accueil de loisirs, SB compris.

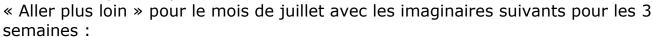
6) Le programme prévisionnel

Le planning du centre de loisirs est disponible sur le site internet du collège et

est affiché dans le centre. Il peut être modifié et adapté en fonction de la météorologie, des intervenants extérieurs...

Les thèmes choisis sont :

- « Alohomora » pour les vacances d'octobre, du 23 au 27 octobre 2023
- « L'hivern'art » pour les vacances d'hiver, du 19 au 23 fevrier 2024
- « La fée Éry (du printemps) » pour les vacances de printemps du 15 au 19 avril 2024



Du lundi 1er au vendredi 5 « Sports autour du monde » Du lundi 8 au vendredi 12 « Inventions et découvertes » Du lundi 15 au vendredi 19 « Artéfacts en aventures »

7) Conclusion

L'accueil de loisirs du collège St Bruno est une structure qui a vu le jour en 2007, qui permet aux enfants et aux jeunes de se retrouver en période de vacances scolaires dans un cadre un peu différent de celui du scolaire qu'ils côtoient toute l'année.

Cette structure a déjà réalisé quelques projets à destination de tous les enfants et jeunes qui fréquentent ce centre.

La mairie a été sollicitée et collabore à la réussite du centre avec la mise à disposition de nombreux terrains de sports (gymnase, foot, basket, tennis...)

D'autres accueils de loisirs sont déjà en place à la Tour du Pin, cependant le centre de loisirs Saint-Bruno souhaite se démarquer en organisant des animations à thème, différentes activités sportives, des sorties de découverte, des activités accessoires variés.

Cela permet aux enfants et aux pré-adolescents de découvrir des activités et une partie des sites culturels, naturels, sportifs de la région à moindre frais.

L'ensemble du personnel de cette structure a pour mission de sensibiliser les enfants et les jeunes au respect des règles de vie, de l'environnement, de la différence de l'autre, pour tendre à un vivre ensemble bienveillant. Il porte une attention particulière à ce que le comportement de chacun soit le plus respectueux possible pour faire de nos enfants et nos jeunes des futurs citoyens responsables.

